

MAKHEIA GROUP

RAPPORT SEMESTRIEL

DU 01/01/2016 AU 30/06/2016

RAPPORT D'ACTIVITE

UNE ACTIVITE COMMERCIALE SOUTENUE AU PREMIER SEMESTRE

Après une relative embellie constatée sur le deuxième semestre 2015, le marché français des dépenses de communication pourraient connaître une légère progression, selon l'étude Xerfi Finance de Mars 2016 (+0.5%)

Pour le groupe Makheia, l'activité du premier semestre s'est traduit par un nombre accru d'appels d'offre (+ 10%) sur des demandes clients de plus en plus digitalisées, faisant appel à l'ensemble des savoir-faire du Groupe : création de portails, stratégie de contenus, médias sociaux et performance digitale. Pour la première fois, le Groupe a pu intégrer dans certaines de ses réponses sa nouvelle offre DataContent, intégrant son expertise liant data (sémantiques et sociales), production de contenu et flux multicanal.

Pour le premier semestre, le taux de réussite est supérieur à 40 % et la marge brute moyenne du nouveau business progresse de 12 %, la stratégie de Makheia étant de se concentrer au maximum sur les appels d'offres majeurs.

Au cours du premier semestre 2016, Makheia Group a remporté quelques beaux succès parmi lesquels :

- Europ Assistance : refonte de l'écosystème digital monde et déploiement des médias sociaux dans 20 pays
- Citroën : campagne e-crm 2016
- Monabanq : refonte de l'écosystème digital et production de contenus
- Alstom : digitalisation des réponses aux appels d'offres

MAKHEIA GROUP CONFIRME LA CROISSANCE DE SON RESULTAT OPERATIONNEL

Le Chiffre d'Affaires consolidé du premier semestre 2016 s'établit à 11,3 M€ contre 11,5 M€ pour la même période 2015. Le Revenu Brut s'élève à 9,1 M€ (9,6 M€ au premier semestre 2015), en retrait de 5%, en raison d'un décalage de facturation attendu sur le second semestre, dû notamment au lancement d'importants projets digitaux.

Le Résultat Opérationnel s'élève à 588 K€ contre 357 K€ au premier semestre 2015, en progression de 64%.

Après retraitement des éléments non récurrents de la période, le Résultat Opérationnel progresse de 6% par rapport au premier semestre 2015. L'amélioration de la rentabilité du Groupe résulte du plan de réduction des coûts pratiqué en 2015 et traduit l'aptitude du groupe Makheia à adapter ses ressources au niveau d'activité.

MAKHEIA GROUP RESTRUCTURE SES OBLIGATIONS CONVERTIBLES

Le Conseil d'Administration du 28 juin 2016 a décidé l'émission d'Obligations Convertibles en Actions Nouvelles (OCA 2016) à hauteur de 3.5M€, d'une part pour rembourser les Obligations Convertibles émises en 2013, soit 2.5M€, mais également pour accompagner les opérations de croissance externe prévues au 2^{ème} semestre 2016.

Le remboursement des obligations convertibles émises en 2013 conduit la société à comptabiliser un montant de 500 K€ au titre de l'amortissement de la prime de non conversion (PNC). Cette charge financière figure en résultat financier au 30 juin 2016.

Cette opération financière permet de décaler de plus de deux ans l'échéance de l'emprunt obligataire.

Au 30 juin 2016, après refinancement des obligations convertibles, le ratio d'endettement net sur fonds propres est de 36%.

MAKHEIA GROUP RENFORCE SA STRATEGIE DIGITALE EN REPRENANT L'AGENCE « LES ARGONAUTES »

Confirmant ses choix stratégiques de croissance externe dans les activités digitales, le groupe Makheia a repris le 27 juillet 2016 le fonds de commerce de l'agence digitale « Les Argonautes » et accroît son ancrage dans les dispositifs digitaux. Les Argonautes apportent ainsi une maîtrise complémentaire sur certaines technologies (type Symfony 2, Twig, Drupal etc...) et viennent épauler les unités « historiques » (Sequoia et Affinity) en tant que métiers supports.

Par cette acquisition, Makheia reprend 15 salariés et une marge brute d'environ 1.5M€ en année pleine.

Les Argonautes vont également héberger l'offre DataContent et assurer ses déploiements technologiques.

MAKHEIA GROUP
COMPTES CONSOLIDES
SEMESTRIELS

30 JUIN 2016

SOMMAIRE

1.	Comptes consolidés résumés au 30 juin 2016.	7
1.3.	Bilan Actif	7
1.4.	Bilan Passif	7
1.5.	Compte de résultat	8
1.6.	Flux de trésorerie	9
1.8.	Présentation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres pour leur montant global	10
2.	Notes annexes aux états financiers consolidés.	11
2.1.	Informations générales	11
2.2.	Principales méthodes comptables	11
2.2.1.	Référentiel IFRS appliqué	11
2.2.2.	Jugements de la direction	12
2.2.3.	Utilisation d'hypothèses et d'estimations	12
2.2.4.	Principe de consolidation.	13
2.2.5.	Conversion des états financiers des filiales étrangères	13
2.2.6.	Transactions en devises étrangères.	13
2.2.7.	Immobilisations incorporelles	13
2.2.7.1.	Principes	13
2.2.7.2.	Ecart d'acquisition	13
2.2.7.3.	Coûts de développement	13
2.2.7.4.	Autres immobilisations incorporelles	13
2.2.8.	Immobilisations corporelles.	14
2.2.9.	Contrats de location	14
2.2.10.	Dépréciation des actifs à long terme.	14
2.2.11.	Clients et créances d'exploitation.	14
2.2.12.	Trésorerie et équivalents de trésorerie.	15
2.2.13.	Instruments financiers à terme	15
2.2.14.	Impôts exigibles	15
2.2.15.	Impôts différés.	15
2.2.16.	Crédit impôt compétitivité et emploi (CICE)	15
2.2.17.	Actions propres	15
2.2.18.	Avantages accordés au personnel	16
2.2.18.1.	Avantages à court terme	16
2.2.18.2.	Avantages postérieurs à l'emploi	16
2.2.18.3.	Autres avantages à long terme	16
2.2.18.4.	Indemnités de fin de contrat de travail	16
2.2.19.	Provisions	17
2.2.20.	Actifs et passifs éventuels	17
2.2.21.	Reconnaissance des revenus.	17
2.2.22.	Résultat par action.	17
2.2.23.	Information sectorielle	17
2.3.	Notes sur le bilan et le compte de résultat	18
2.3.1.	Goodwill	18
2.3.2.	Autres créditeurs	18
2.3.3.	Charges et produits d'impôts	19
2.3.4.	Résultat par action	19

2.4.	Informations relatives au périmètre de consolidation	20
2.4.1.	<i>Périmètre de consolidation au 30 juin 2016</i>	20
2.4.2.	<i>Variation de périmètre</i>	20
2.4.3.	<i>Engagement hors bilan</i>	20
2.4.4.	<i>Information sur les risques</i>	21
2.4.5.	<i>Evènements postérieurs au 30 juin 2016</i>	21

1. Comptes consolidés résumés au 30 juin 2016.

L'ensemble des états financiers sont présentés en k€.

1.1. Bilan Actif

ACTIFS	Note	30 juin 2016	31 décembre 2015
Actifs non courants :			
Goodwill	2.3.1	12 864	12 864
Immobilisations incorporelles		909	751
Immobilisations corporelles		204	238
Autres actifs financiers		284	289
Impôts différés		657	611
Participation mise en équivalence			
Total actifs non courants		14 918	14 753
Stocks		16	8
Autres débiteurs		9 133	8 527
Trésorerie		1 148	581
Total actifs courants		10 297	9 116
TOTAL DES ACTIFS		25 215	23 869

1.2. Bilan Passif

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Note	30 juin 2016	31 décembre 2015
Capitaux propres :			
Capital souscrit		4 886	4 886
Prime liée au Capital		2 517	2 517
Réserves consolidées		3 816	3 406
Résultat de la période		67	410
Total des capitaux propres		11 286	11 219
Passifs non courants :			
Emprunts à plus d'un an	2.3.2	4 544	3 083
Impôts différés		18	16
Provision à long terme		120	120
Total passifs non courants		4 682	3 219
Passifs courants :			
Provision à court terme		170	323
Fournisseurs		3 260	2 860
Emprunts à moins d'un an	2.3.2	622	849
Autres créditeurs	2.3.2	5 195	5 399
Subvention d'investissement			
Total passifs courants		9 247	9 431
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		25 215	23 869

1.3. Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Note	30 juin 2016	30 juin 2015
Chiffre d'affaires		11 254	11 557
Achats consommés et Charges externes		-4 057	-3 773
Charges de personnel		-6 243	-6 776
Impôts et taxes		-254	-222
Amortissements et dépréciations		71	-46
Autres Produits & charges		-43	-34
Résultat opérationnel Courant		728	706
Cession d'immobilisation		0	0
Autres Produits & charges opérationnelles		-141	-357
Résultat opérationnel		587	349
Charges financières nettes		-564	-82
Résultat avant impôt et avant résultat des activités arrêtés		23	267
Charges et produits d'impôts	2.3.3	44	-117
Quote-part de résultat net des sociétés mises en équivalence			
Résultat net après impôt et avant résultat des activités arrêtés		67	150
Résultat lié aux activités arrêtées			
RESULTAT NET APRES IMPOT		67	150
Résultat par action			
Avant dilution	2.3.4	0.01	0.02
Après dilution	2.3.4	0.01	0.03

1.4. Flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie consolidé est préparé en utilisant la méthode indirecte : celle-ci présente l'état de rapprochement du résultat avec la trésorerie nette générée par les opérations de l'exercice. La trésorerie à l'ouverture et à la clôture inclut les disponibilités et autres instruments de placements, sous déduction des découverts bancaires.

RUBRIQUES	30 juin 2016		31 décembre 2015	
Résultat net des sociétés intégrées	67		410	
Amortissements et provisions	-74		114	
Actions gratuites			0	
Variation des impôts différés	-45		-85	
Plus-values de cession, nettes d'impôts			11	
Autres produits et charges calculées			11	
Capacité d'autofinancement	-50		450	
Variation du besoin en fonds de roulement	-413		-914	
Flux net de trésorerie généré par l'activité		-464		- 464
Acquisition d'immobilisations	-205		-389	
Cession d'immobilisations, nettes d'impôts				
Incidence des variations de périmètre				
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		-205		-389
Variation sur actions autocontrôle				
Comptes courants				
Augmentation de capital				
Variation d'intérêts courus d'emprunt				
Prime de non conversion provisionnée				
Souscription d'emprunt	4 150		350	
Remboursements d'emprunts	-2 645		-464	
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		1 505		- 114
Variations de trésorerie		837		- 968
Trésorerie d'ouverture	306		1 274	
Trésorerie de clôture	1 143		306	

1.5. Capitaux propres

	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Total capitaux propres
Situation au 31 décembre 2014	4 886	2 517	3 085	320	10 808
Résultat 31 décembre 2015				410	410
Augmentation de capital					
Prime d'émission					
Impact des BSA					
variation actions propres					
Autres variation					
Attribution gratuite d'actions					
Affectation du résultat 2014			320	-320	
Situation au 31 décembre 2015	4 886	2 517	3 405	410	11 218
Résultat 30 juin 2016				67	67
Augmentation de capital					
Prime d'émission					
Impact des BSA					
variation actions propres					
Autres variation					
Attribution gratuite d'actions					
Affectation du résultat 2015			410	-410	0
Situation au 30 juin 2016	4 886	2 517	3 816	67	11 286

1.6. Présentation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres pour leur montant global

	30/06/2016	31/12/2015
RESULTAT NET	67	410
Ecart de conversion		
Réévaluation des instruments dérivés de couverture		
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente		
Réévaluation des immobilisations		
Ecart actuariels sur les régimes à prestations définies		
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence		
Impôts		
TOTAL DES GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	67	410
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	67	410
Dont part du Groupe	67	410
Dont part des intérêts minoritaires		

2. Notes annexes aux états financiers consolidés.

2.1. Informations générales

MAKHEIA Group (« la société ») et ses filiales (constituant ensemble « le Groupe ») exercent leur activité dans le domaine de la communication hors média. MAKHEIA Group, se revendique comme le premier groupe de communication « post-publicitaire ». MAKHEIA Group a été élu fin 2015 Meilleur Groupe de communication indépendant. Son modèle inédit, singulier, fait le lien entre stratégie de communication et écosystèmes digitaux, entre innovation digitale et production de contenus à valeur ajoutée, entre plateformes sociales et stratégies relationnelles multicanales.

Le Groupe est organisé autour de trois pôles stratégiques : l'innovation et les stratégies digitales (avec les agences Big Youth et Megalo), le brand content et les stratégies éditoriales (avec l'agence Sequoia), l'activation business et relationnelle (avec l'agence Affinity) et intervient sur 4 secteurs d'expertises privilégiées : l'automobile, le luxe, la banque assurance et l'industrie.

La société MAKHEIA Group est une société anonyme dont le siège social est au 125 rue de Saussure - 75017 Paris.

L'action MAKHEIA Group est cotée sur le marché NYSE ALTERNEXT depuis le 3 février 2010 (préalablement à cette date, l'action était cotée sur le compartiment C de NYSE Euronext).

Les états financiers consolidés de MAKHEIA Group pour l'exercice clos le 30 Juin 2016 sont établis en milliers d'euros. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 21 septembre 2016.

2.2. Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés sont décrites ci-après. Sauf indication contraire, ces méthodes ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés et d'une manière uniforme par les entités du Groupe.

Les états financiers consolidés de MAKHEIA Group sont établis conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne au 30 juin 2016. Ces normes et interprétations sont consultables sur :

http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission

Les états financiers sont préparés selon le principe du coût historique hormis les instruments financiers et les actifs financiers disponibles à la vente qui sont évalués à la juste valeur.

Concernant la présentation des états financiers consolidés, MAKHEIA Group applique la recommandation du Conseil National de la Comptabilité n° 2009-R.03 en date du 2 juillet 2009 relative aux formats du compte de résultat, du tableau de flux de trésorerie et du tableau de variation des capitaux propres.

2.2.1. Référentiel IFRS appliqué

Textes IFRS applicables de façon obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2015

IFRIC 21 Droits ou taxes qui précisent que la date de comptabilisation des taxes prélevées par les autorités publiques est la date du fait générateur de l'obligation de payer ces taxes.

Améliorations annuelles des IFRS – Cycles 2011-2013 – Liste des amendements. Les paramètres nécessaires sont manquants ou erronés. applicables de façon obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2015 :

- IFRS 1 – Première application des IFRS - Signification de « IFRS applicables » dans les états financiers d'un premier adoptant.
- IFRS 3 – Regroupements d'entreprises - Non-application d'IFRS 3 à la formation d'un partenariat dans les états financiers dudit partenariat
- IFRS 13 – Évaluation de la juste valeur - Exemption visée au §52 sur les portefeuilles d'instruments financiers
- IAS40 – Immeubles de placement - Clarification de l'interaction entre IFRS 3 et IAS 40 pour le classement d'un immeuble entre immeuble de placement et bien immobilier occupé par son propriétaire.

Améliorations annuelles des IFRS – Cycles 2010-2012 – Liste des amendements. Les paramètres nécessaires sont manquants ou erronés, applicables de façon obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2015 :

- IFRS 2 – Paiement à base d’actions - Définition des conditions d’acquisition des droits.
- IFRS 3 – Regroupement d’entreprises.
- Comptabilisation des paiements conditionnels.
- IFRS 8 – Secteurs opérationnels - Regroupement de secteurs opérationnels et réconciliation des actifs par segment.
- Amendement des bases de conclusion d’IFRS 13 - Débiteurs et créiteurs à court terme.
- IAS 16 et IAS 38 – Immobilisations corporelles et incorporelles - Méthode de la réévaluation – Ajustement proportionnel de l’amortissement cumulé.
- IAS 24 – Informations relatives aux parties liées - Principaux dirigeants.

La mise en œuvre des normes et interprétations applicables au 1^{er} janvier 2016 n’a pas eu d’impact sur les comptes consolidés au 30 juin 2016.

Textes IFRS dont l’application n’est pas obligatoire au 30 juin 2016

Le Groupe n’a pas anticipé de normes, amendements ou interprétations non encore adoptés par l’Union européenne, dont l’application n’est pas obligatoire au 30 juin 2016.

Textes applicables au 1^{er} janvier 2016 :

- IFRS 14 – Activités régulières.
- Amendement à IFRS 10 et IAS 28 - Vente ou apport d’actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une coentreprise.
- Amendement à IAS 1 - Informations à fournir.
- Amendement des IFRS – Cycle 2012-2014.
- Amendements à IAS 16 et IAS 38 - « Immobilisations corporelles » et « Immobilisations incorporelles » Clarification sur les méthodes d’amortissement acceptables.
- Amendements à IFRS 11 - Comptabilisation des acquisitions d’intérêts dans des activités conjointes.
- Amendements à IAS 19 - Régimes à prestations définies – Cotisations des membres du personnel.
- Amendements à IAS 19.

Ces textes n’ont pas d’impact significatif sur les comptes consolidés.

Textes applicables au 1^{er} janvier 2018 :

- IFRS 9 – Instruments financiers.
- IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients.

Textes applicables au 1^{er} janvier 2019 :

- IFRS 16 – Contrats de location.

2.2.2. Jugements de la direction

Certains principes comptables utilisés font appel au jugement de la direction du Groupe en ce qui concerne, en particulier, deux domaines :

- la détermination du niveau de reconnaissance des revenus selon la méthode de l’avancement ;
- l’appréciation du caractère immobilisable des dépenses de développement en lien avec les critères définis par IAS 38.

2.2.3. Utilisation d’hypothèses et d’estimations

La préparation des états financiers implique que la direction du Groupe ou des filiales procède à des estimations et retienne certaines hypothèses qui ont une incidence sur les montants d’actifs et de passifs inscrits au bilan consolidé, les informations relatives à ces actifs et passifs, les montants de charges et produits du compte de résultat et les engagements relatifs à la période arrêtée. Les estimations et hypothèses font l’objet de révisions régulières, et au minimum à chaque clôture d’exercice. Elles peuvent varier si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels ultérieurs pourraient être différents.

Ces hypothèses concernent principalement :

- les tests de dépréciation (notamment sur les goodwill) ;
- les provisions pour départ en retraite.

2.2.4. Principe de consolidation.

Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle direct ou indirect par la détention de plus de 50 % des droits de vote émis sont consolidées par intégration globale.

Les soldes bilanciaux et transactions réciproques sont éliminés en totalité dans les sociétés intégrées.

La consolidation est réalisée à partir des arrêtés au 30 juin 2016.

2.2.5. Conversion des états financiers des filiales étrangères

Les états financiers consolidés sont présentés en Euros, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation de la Société. Le Groupe ne dispose pas de filiale étrangère.

2.2.6. Transactions en devises étrangères.

Les transactions en devises étrangères sont enregistrées en utilisant les taux de change applicables à la date des transactions. À la clôture, les montants à payer ou à recevoir libellés en monnaies étrangères sont convertis en euro aux taux de change de clôture. Les différences de conversion relatives aux transactions en devises étrangères sont enregistrées dans le compte de résultat.

2.2.7. Immobilisations incorporelles

2.2.7.1. Principes

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont enregistrées au bilan au coût historique. Elles sont ensuite évaluées au coût amorti, selon le traitement de référence de la norme IAS 38 – Immobilisations incorporelles. Les actifs incorporels résultant de l'évaluation des actifs des entités acquises sont enregistrés au bilan à leur coût historique. Leur valeur fait l'objet d'un suivi régulier afin de s'assurer qu'aucune perte de valeur ne doit être comptabilisée.

2.2.7.2. Ecart d'acquisition

Lors de regroupement d'entreprises, un écart d'acquisition est constaté, correspondant à l'excédent du coût de ce regroupement sur la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette comptabilisée des actifs et passifs éventuels identifiables. Ces écarts ne sont plus amortis depuis le 1^{er} janvier 2004 mais comptabilisés au coût diminué du montant annulé des dépréciations. Ils font l'objet de tests de dépréciation.

2.2.7.3. Coûts de développement

Les coûts de développement engagés au cours de l'exercice sont comptabilisés en immobilisations incorporelles quand tous les critères prévus par la norme IAS 38 pour les comptabiliser en immobilisation sont réunis.

2.2.7.4. Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont principalement composées de :

- logiciels amortis linéairement de 1 à 5 ans (durée d'utilisation prévue) ;
- site internet amorti sur 3 ans.

2.2.8. Immobilisations corporelles.

Les immobilisations corporelles sont principalement composées de matériels informatiques, enregistrés à leur coût d'acquisition, diminué des amortissements cumulés et d'éventuelles pertes de valeur supplémentaires, selon le traitement de la norme IAS 16 – Immobilisations corporelles.

Les amortissements sont calculés selon les durées et modalités suivantes :

- Mobiliers et agencements divers : de 3 à 10 ans en mode linéaire
- Matériels informatiques : 3 à 5 ans en mode linéaire et dégressif
- Matériels de transport : 4 ans en mode linéaire

2.2.9. Contrats de location

Les contrats de location sont immobilisés lorsqu'ils sont qualifiés de location-financement, c'est-à-dire qu'ils ont pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des biens loués. La qualification d'un contrat s'apprécie au regard des critères définis par la norme IAS 17. Les contrats de location-financement ne sont retraités que lorsque l'impact est significatif. Les contrats de location-financement sont constatés à l'actif et amortis selon les règles applicables à la nature du bien, la contrepartie étant constatée en dettes financières. Les charges de loyers sont ventilées entre la part liée au remboursement de l'emprunt, constatée en diminution de la dette, et la part liée aux frais financiers, reclassée en coût de l'endettement financier net.

Les contrats de location simple ne sont pas retraités à l'actif. Les charges de loyers sont maintenues en charges opérationnelles.

2.2.10. Dépréciation des actifs à long terme.

Pour les actifs incorporels (GOODWILL) le Groupe procède à des tests de dépréciation sur la base des flux de trésorerie actualisés au moins une fois par an et dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié.

Les tests de dépréciation sont réalisés au niveau des filiales auxquelles ces actifs peuvent être affectés. Les Goodwill sont affectés au moment de leur première comptabilisation. L'affectation aux unités génératrices de trésorerie est cohérente avec la manière dont le management du Groupe suit la performance des opérations et apprécie les synergies liées aux acquisitions.

Lorsque la valeur recouvrable d'un actif ou d'une filiale est inférieure à sa valeur comptable, une perte de valeur, affectée prioritairement aux écarts d'acquisition, est comptabilisée.

La valeur d'utilité est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs qui seront générés par les actifs testés. L'actualisation est réalisée à un taux global de 9%. Le taux de croissance à l'infini est de 2% et le coefficient Beta propre à MAKHEIA Group.

La valorisation est déterminée sur la base d'un business plan à 10 ans.

2.2.11. Clients et créances d'exploitation.

Les dépréciations des créances douteuses sont enregistrées lorsqu'il devient probable que la créance ne sera pas encaissée et qu'il est possible d'estimer raisonnablement le montant de la perte.

Les en-cours de services comprenant les travaux effectués non encore facturés ont été reclassés dans les créances clients en factures à établir.

Les créances sont comptabilisées pour leur montant actualisé lorsque leur échéance de règlement est supérieure à un an et que les effets de l'actualisation sont significatifs.

2.2.12. Trésorerie et équivalents de trésorerie.

Ce poste comprend exclusivement des comptes courants ouverts auprès d'établissements de crédit

2.2.13. Instruments financiers à terme.

Le Groupe utilise divers instruments financiers afin de réduire son exposition aux risques de change et de taux d'intérêt.

Les instruments financiers relatifs aux couvertures de taux font l'objet d'une comptabilité de couverture de juste valeur. Les passifs financiers couverts par des swaps de taux d'intérêt sont réévalués à la juste valeur de l'emprunt lié à l'évolution des taux d'intérêts. Les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat de la période et compensés par les variations symétriques des swaps de taux pour la partie efficace.

2.2.14. Impôts exigibles

Il existe au sein du groupe un périmètre d'intégration fiscale composé des sociétés suivantes :

- MAKHEIA GROUP
- MAKHEIA AFFINITY
- LA FORME INTERACTIVE
- IMAGE FORCE
- SEQUOIA
- BIG YOUTH

Chaque société dont le résultat est bénéficiaire constate dans ses comptes sociaux la charge d'impôt qu'elle supporterait comme si elle n'était pas membre du Groupe.

Le produit d'impôt correspondant à l'économie réalisée du fait des sociétés déficitaires est comptabilisé au compte de résultat de la société mère.

2.2.15. Impôts différés.

Les impôts différés correspondant aux différences temporelles existant entre les bases taxables et comptables des actifs et passifs consolidés sont enregistrés en application de la méthode du report variable. Les actifs d'impôts différés sont reconnus quand leur réalisation future apparaît probable à une date qui peut être raisonnablement déterminée.

2.2.16. Crédit impôt compétitivité et emploi (CICE)

Le CICE du groupe s'élève à un montant de 107 k€, il a été comptabilisé dans le compte de résultat en diminution des charges sociales afin de respecter la volonté du législateur.

2.2.17. Actions propres

Les actions MAKHEIA Group détenues sont comptabilisées à leur coût amorti en réduction des capitaux propres.

Les gains découlant de la vente des actions propres intervenus au cours de l'exercice sont déduits des capitaux propres, nets des effets d'impôt.

2.2.18. Avantages accordés au personnel

2.2.18.1. Avantages à court terme

Les avantages à court terme (salaires, charges sociales, congés payés) sont constatés en charges de l'exercice au cours duquel les services sont rendus par le personnel. Les sommes non payées à la clôture de l'exercice figurent en autres passifs courants.

2.2.18.2. Avantages postérieurs à l'emploi

Régimes à cotisations définies : l'obligation du groupe est limitée au versement de cotisations : ils correspondent aux régimes de retraite légale et complémentaire : les cotisations sont constatées en charges de l'exercice au cours duquel les services sont rendus par le personnel. Les sommes non payées à la clôture de l'exercice figurent en autres passifs courants.

Régimes à prestations définies : le Groupe n'a comme engagement que le versement d'indemnités de fin de carrière définies par les conventions collectives pour les sociétés qui n'ont pas couvert cette obligation par une police d'assurance. L'obligation est calculée selon la méthode des unités de crédit projetées, en tenant compte d'hypothèses actuarielles (taux de mortalité, taux de turn over, taux d'actualisation et taux d'augmentation de salaire). Les principales hypothèses actuarielles retenues par le Groupe sont les suivantes :

- Application des conventions collectives propres à chaque entité ;
- Fort taux de turn-over (utilisation depuis le 31 décembre 2005 de taux de turn-over propres à la société) ;
- Taux d'accroissement des salaires : 2 % ;
- Taux d'actualisation : 1.97 %,
- Age de départ : 62 ans ;
- Départ Volontaire.

L'augmentation de l'engagement générée par la modification des barèmes de calcul des indemnités de fin de carrière (conformément à l'avenant n°28 du 28 avril 2004 de la convention collective des bureaux d'études) constituant un coût des services passés a été étalé sur la durée résiduelle moyenne d'activité prévisionnelle.

Depuis le 31 décembre 2005, date à laquelle il a été utilisé une table de turn-over propre à l'entreprise, le Groupe a décidé d'étaler les écarts actuariels de manière linéaire sur 5 ans.

La réduction ou la liquidation d'un régime d'avantages postérieurs à l'emploi donne lieu à la reprise immédiate, par le compte de résultat, des engagements antérieurement comptabilisés.

L'engagement est constaté au bilan en passifs non courants, pour le montant de l'engagement total, ajusté du coût des services passés différés et des écarts actuariels non comptabilisés.

Les charges sociales sur le montant des indemnités de mise à la retraite ont été intégrées dans l'évaluation du passif social.

Au 30 juin 2016, compte tenu de l'impact non significatif, aucune charge ni produit n'a été comptabilisé.

2.2.18.3. Autres avantages à long terme

Les seuls avantages à long terme sont liés à la participation des salariés. Ils sont comptabilisés en passifs non courants pour la partie supérieure à 1 an.

2.2.18.4. Indemnités de fin de contrat de travail

Indemnités de fin de contrat de travail : les indemnités de fin de contrat de travail (exemple : indemnité de licenciement) sont comptabilisées sur l'exercice de la mise en œuvre d'une procédure.

2.2.19. Provisions

Le Groupe comptabilise une provision lorsqu'il a une obligation vis-à-vis d'un tiers, lorsque la perte ou le passif est probable et peut être raisonnablement évalué. Au cas où cette perte ou ce passif n'est ni probable, ni ne peut être raisonnablement évalué mais demeure possible, le Groupe fait état d'un passif éventuel dans les engagements.

2.2.20. Actifs et passifs éventuels

Il n'existe ni d'actifs ni de passifs éventuels au 30 juin 2016.

2.2.21. Reconnaissance des revenus.

Les revenus du Groupe sont principalement constitués de prestations de services, facturées selon la méthode de l'avancement des travaux.

Comme le préconise la norme IAS 18 – Produits des activités ordinaires, les taxes sur le chiffre d'affaires propres à certains pays sont déduites du chiffre d'affaires.

2.2.22. Résultat par action.

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période, à l'exception des actions d'autocontrôle.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, majoré de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives (options de souscription, bons de souscription), retraité des actions d'autocontrôle. Leur nombre est déterminé par application de la méthode du rachat d'actions.

Un plan de souscription d'actions est considéré comme dilutif lorsqu'il a pour conséquence l'émission d'actions ordinaires à un cours inférieur au cours moyen de bourse pendant la période.

2.2.23. Information sectorielle

MAKHEIA Group ne publie pas d'information sectorielle autre que celle figurant dans le Document de Référence annuel, dans la mesure où la Société est organisée autour d'une activité principale, « la création et la diffusion de contenus de communication pour le compte de clients », et intervient essentiellement sur le territoire national. Cette activité s'appuie sur trois expertises majeures :

- La marque et ses signes ;
- Les contenus ;
- Les publics et toutes les interfaces permettant de converser avec la marque.

2.3. Notes sur le bilan et le compte de résultat

2.3.1. Goodwill

Nature du Goodwill	30/06/2016	31/12/2015
Contenu de communication Corporate	7 280	7 280
Contenu de communication Marketing	2 216	2 216
Contenus Digitaux et applications tactiles	2 150	2 150
Agence Teymour	794	794
La Deuxième Maison	424	424
TOTAL	12 864	12 864

2.3.2. Autres créditeurs

⇒ Emprunts et dettes financières

Les emprunts et dettes financières sont présentés en passif non courant pour la part à +1ans et en passif courant pour la part à -1 ans.

Les emprunts n'ont fait l'objet d'aucun défaut de remboursement au cours de l'exercice ni d'aucun autre manquement qui peut amener les créanciers à exiger le remboursement.

Les emprunts souscrits prévoient des covenants, ces derniers sont respectés au 30 juin 2016.

Echéances pour les crédits en cours :

Type	30/06/2016	À -d'1 an	Dont à +d'1 an et à moins de 5 ans	Dont à +de 5 ans
Fixe (emprunts bancaires)	1 608	577	1 006	25
Fixe (emprunt obligataire convertible)*	3 500 ¹	0	3 500 ²	
Variable (CB et emprunts)	30	17	13	
Emprunts	5 138	594	4 519	25
Comptes courants	0			
Variable (dépôts reçus)	0			
Fixe (autres dettes financières)	24	24		
Découvert bancaire	5	5		
Dettes financières	5 167	623	4 519	25

¹ Sur délégation de l'Assemblée Générale Mixte du 23 juin, le Conseil d'administration de **MAKHEIA Group**, lors de sa réunion du 28 juin 2016, a notamment décidé et approuvé le principe d'une émission d'Obligations Convertibles en Actions Nouvelles (OCA 2016) avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie de personnes, à concurrence d'un montant nominal initial maximum de 3.500.000 euros. Les principales caractéristiques sont les suivantes :
Emission de 3.500 Obligations Convertibles en Actions Nouvelles **MAKHEIA Group** de 1.000 euros de valeur nominale chacune, faisant ressortir une prime d'émission de 7,8 % par rapport à la moyenne des cours de l'action du 31 mai au 27 juin 2016 sur Alternext
Montant nominal de l'emprunt obligataire : 3.500.000 euros, souscrits par plusieurs fonds gérés par la société **ISATIS CAPITAL**

- Taux d'intérêts : 4,5 % par an payable chaque trimestre
- Taux global, prime de non conversion incluse : 9 %
- Date d'échéance de la dernière tranche : 31 décembre 2021
- Taux de dilution maximum en cas de conversion : 16 % sur la base du capital après l'émission

² 1400 au 31/12/2019
1050 au 31/12/2020
1050 au 31/12/2021

⇒ **Autres passifs courants**

Nature	Échéances				
	30/06/2016	- 1 an	De 1 à 5 ans	+ de 5 ans	31/12/2015
Dettes fiscales et sociales	4 208	4 208			4 438
Produits constatés d'avance	801	801			780
Autres Dettes	130	130			138
Avances et acomptes	55	55			43
Dettes sur immobilisations	0	0			0
TOTAL	5 195	5 195			5 399

2.3.3. Charges et produits d'impôts

	31/06/2016	31/12/2015
Charges d'impôts		
Variation d'impôts différés sur déficit	64	85
Variation d'impôts différés sur les écarts temporaires	-20	-8
Variation d'impôts différés sur les indemnités de fin de carrière	0	8
	44	85

2.3.4. Résultat par action

Résultat Part du groupe par action : 0.01 €
 Résultat dilué par action : 0.01 €
 Nombre d'actions au 30 juin 2016 : 6 584 680 actions

Le numérateur correspond au résultat net part du groupe, s'élevant à 67 k€ et le dénominateur au nombre d'actions au 30 juin 2016, après neutralisation des actions d'autocontrôle (1 295 000 actions au titre des OCA ; 36 348 actions au titre des actions propres et 180 000 actions au titre des BSA).

2.4. Informations relatives au périmètre de consolidation

2.4.1. Périmètre de consolidation au 30 juin 2016

ENTREPRISES	SIÈGES	N° SIREN	CONTRÔLE	MÉTHODE
MAKHEIA GROUP	125 rue de Saussure 75017 PARIS	399 364 751	100 %	IG
MAKHEIA AFFINITY	125 rue de Saussure 75017 PARIS	350 144 093	100 %	IG
IMAGE FORCE	125 rue de Saussure 75017 PARIS	380 322 750	100 %	IG
LA FORME INTERACTIVE	125 rue de Saussure 75017 PARIS	441 539 046	100 %	IG
SEQUOIA	125 rue de Saussure 75017 PARIS	329 936 611	100 %	IG
AGENCE TEYMOUR	125 rue de Saussure 75017 PARIS	384 906 541	100 %	IG
LA DEUXIÈME MAISON	125 rue de Saussure 75017 PARIS	483 140 448	100 %	IG
BIG YOUTH	126 rue Réaumur 75002 PARIS	454 072 034	100 %	IG

2.4.2. Variation de périmètre

- Fusion simplifiée intervenue au cours de la période

Néant.

- Acquisition intervenue au cours de la période

Néant.

- Sorties intervenues au cours de la période

Néant.

2.4.3. Engagement hors bilan

Les titres IMAGE FORCE détenus par la société MAKHEIA Group ont été donnés en gage à la BNP PARIBAS en garantie de l'emprunt de 4 000 k€ de nominal, au 30 juin 2016 le capital restant dû s'élève à 298 k€. L'emprunt sera intégralement remboursé en octobre 2016.

La société MAKHEIA Group s'est portée caution à la Société Générale en garantie d'un emprunt, au 30 juin 2016 le montant de la garantie s'élève à 41 k€.

Les titres BIG YOUTH détenus par la société MAKHEIA Group ont été nantis au profit du Crédit Lyonnais en garantie d'un emprunt de 500 k€ de nominal, au 30 juin 2016 le capital restant dû s'élève à 333 k€.

La société MAKHEIA Group s'est portée caution auprès du CIC en garantie d'un emprunt de 300 k€. Au 30 juin 2016, le capital restant dû est de 247 k€. L'échéance finale de l'emprunt est le 25/07/2020.

La société MAKHEIA Group s'est portée caution solidaire, à hauteur de 160k€ en complément d'une contre garantie de BPI France pour un montant de 240k€, auprès de la banque PALATINE en garantie d'un emprunt de 400 k€. L'échéance finale de l'emprunt est le 20/06/2021.

2.4.4. Information sur les risques

Gestion du risque clients :

La diversité des clients tant en matière d'activités que de structure limite significativement le risque de dépendance vis-à-vis d'un client. Les dix premiers clients représentent 38.1 % du chiffre d'affaires consolidé.

Gestion du risque de liquidité :

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de dépôts bancaires et de SICAV qui sont convertibles à court terme en liquidités et qui ne sont exposés à aucun risque de perte de valeur significative.

MAKHEIA Group procède régulièrement à une revue spécifique de son risque de liquidité et considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir : le montant des lignes bancaires et emprunts contractés est supérieur aux besoins actuels de financement, qu'il s'agisse du financement des actifs du Groupe ou de ses besoins de trésorerie court terme.

Politique et procédure de gestion du capital :

Il n'existe pas à ce jour de plan significatif de modification du capital social (programme de rachat, stocks options...).

Analyse de la sensibilité liée au taux d'intérêts :

Le 30 juin 2008, le groupe a souscrit un emprunt de 4 000 k€ à la BNP sur la durée de 6 ans au taux EURIBOR 1 mois + 1.2 % (soit 5.664 % à la date de signature du contrat).

Le 30 avril 2009 une opération d'échange de conditions d'intérêts a été signée avec la BNP afin que les résultats du groupe ne soient pas liés à une variation des taux d'intérêts.

A effet au 1er Novembre 2012, le contrat a été renégocié :

- Nouvelle date d'échéance fixée au 31 octobre 2016
- Remboursement annuel le 31 Octobre
- Intérêts annuels à taux fixe de 2.1 %

2.4.5. Evènements postérieurs au 30 juin 2016

Le Groupe MAKHEIA, conformément à sa stratégie de croissance dans les expertises digitales, a repris, à partir du 27 juillet 2016, les actifs de l'agence LES ARGONAUTES, acteur historique de la transformation digitale.